

PIERRE WERNER, Premier ministre et ministre des Finances (1959-1974 et 1979-1984) peut être considéré comme l'un des pères, voire l'architecte de l'Union économique et monétaire et de l'euro.

Le "Plan Werner"

En effet, au cours du Sommet de la Haye en 1969, le Conseil des ministres décide de parvenir à une Union économique et monétaire. Les ministres des finances de l'époque, parmi eux Valéry Giscard d'Estaing et Karl Schiller, chargent un groupe d'experts, présidé par le président et ministre des Finances du gouvernement luxembourgeois, Pierre Werner, de préparer un rapport établissant la marche à suivre pour l'introduction de cette union avant 1980. Ce groupe présenta son rapport en octobre 1970.

Le rapport Werner prévoyait la mise en place de l'Union économique et monétaire en trois étapes, sur une période de dix ans. L'objectif final était de parvenir à la convertibilité irréversible des monnaies des Etats membres, la libération totale des mouvements de capitaux et la fixation irrévocable des taux de change, voire le remplacement des monnaies nationales par une monnaie unique.

Sur le plan institutionnel, le rapport Werner préconisait la création d'un "centre de décision pour la politique économique" et d'un "système communautaire de banques centrales". Parmi les motivations de M. Werner d'établir un plan par étapes en vue de la création d'une Union économique et monétaire, figuraient les expériences luxembourgeoises en matière monétaire et la conviction qu'un marché commun à ambition d'union n'offre pas de chances égales pour tous si l'échange économique se fait dans un espace monétaire incohérent et instable.

Mais, de nouvelles tempêtes monétaires ainsi que les chocs pétroliers se sont mis en travers du chemin tracé par le Plan Werner. Ce n'est que vers la fin des années 70 que les conditions économiques permirent aux responsables politiques de s'attaquer à nouveau à la mise en place d'une union monétaire.

Ainsi que le prévoyait le Plan Werner, le Système monétaire européen (SME) fut mis en place en 1979. Le SME se distinguait par ses cours de change quasi fixes et constituait une étape préliminaire à une Union monétaire.